

Chargé.e d'études Urbanisme et Planification

CDD DE 6 MOIS



CONTEXTE DE LA COMMANDE

L'Agence d'urbanisme de l'agglomération marseillaise (agAM) est une association dotée d'une équipe pluridisciplinaire qui assure des fonctions d'observation, d'expertise et d'aide à la décision en matière d'urbanisme, d'aménagement et de développement territorial. Elle participe à la construction des grandes orientations d'aménagement urbain et à la mise en cohérence et au suivi des politiques publiques de ses différents partenaires et de la métropole d'Aix-Marseille-Provence en particulier, notamment à travers les documents d'urbanisme.

Le pôle Planification est d'ailleurs fortement impliqué dans l'élaboration du SCoT d'Aix-Marseille-Provence et du PLUi du Pays d'Aubagne et de l'Etoile ainsi que dans la mise en œuvre et l'évolution du PLUi de Marseille-Provence. Pour cela, il doit être en capacité d'accompagner au mieux les collectivités dans la construction de leur projet de territoire, en mobilisant les différentes compétences de l'agence dans une logique de transversalité. Il doit aussi faire preuve de rigueur, d'innovation et d'agilité pour proposer des procédures et dispositifs réglementaires adéquates, en veillant à la solidité juridique de ses propositions et en favorisant l'urbanisme de projet. Parallèlement, pour alimenter ces démarches et pour alimenter les autres études de l'agence et celles du pôle Projets Urbains en particulier, le pôle Planification mène des travaux et réflexions sur le foncier, le renouvellement urbain et l'urbanisme circulaire et participe à diverses démarches territoriales.

LES MISSIONS

C'est dans ce contexte que l'agAM recrute, en CDD de 6 mois, un (ou une) chargé(e) d'études qui sera placé(e) sous la responsabilité du chef de pôle Planification et qui pourra intervenir sur ces différentes missions au sein d'équipes pluridisciplinaires, notamment pour contribuer à la gestion des modifications du PLUi de Marseille-Provence et à l'élaboration du PLUi du Pays d'Aubagne et de l'Etoile (rapport de présentation, propositions réglementaires...).

PROFIL RECHERCHÉ

- Titulaire d'un Bac+5 en urbanisme ou aménagement du territoire
- Complément de formation apprécié en droit de l'urbanisme et/ou aménagement opérationnel
- Expérience professionnelle d'au moins 2 ou 3 ans en planification et urbanisme réglementaire

COMPETENCES

- Maîtrise des outils réglementaires et des procédures relatives aux documents d'urbanisme et de planification
- Connaissances générales des politiques publiques, des problématiques d'aménagement du territoire et des enjeux émergents
- Qualité rédactionnelle indispensable avec des capacités d'analyse, de synthèse et de formulation d'enjeux et de propositions, notamment réglementaires
- Aptitude à concilier travail en équipe et travail en autonomie
- Maîtrise des outils de bureautique (Word, Excel...) et notions en SIG (si possible Q-GIS)
- Une capacité d'expression cartographique et une maîtrise de l'outil Adobe Illustrator seraient un plus

MODALITES

CONTRAT: CDD de 6 mois, potentiellement renouvelable

LIEU : agAM, immeuble Louvre et Paix 49 La Canebière 13001 Marseille (présentiel et distanciel)

PRISE DE POSTE: Dès que possible

REMUNERATION: Selon la grille agAM et expérience

AVANTAGES : Titre restaurant + remboursement des abonnements transport en commun (50% de l'abonnement mensuel)

DEPOT DES CANDIDATURES

Votre candidature est à adresser avant le 30 avril 2021 à Madame CARANONI Martine, Directrice Ressources Humaines par mail :

m.morosi@agam.org

Pour tous renseignements, s'adresser à Thomas VERMOT, Chef du pôle Planification, au 04.88.91.92.87 ou par mail à t.vermot@agam.org.

En fonction de l'évolution de la situation sanitaire et des mesures de confinement, l'entretien d'embauche pourrait être réalisé en visio - conférence.